

► Participez à la restauration de cette église emblématique de Lunéville

◆ ◆ LE PROJET

Dominant la ville de ses deux tours, l'église Saint-Jacques est un symbole pour Lunéville. Fortement endommagée, des travaux de restauration sont aujourd'hui nécessaires. Ceux qui avaient été menés dans les années 1980 s'étaient limités à des rejointoiements, purges et réparations ponctuelles, ce qui explique l'état actuel.

Le projet de restauration a pour objectif d'assurer la sauvegarde de l'édifice ainsi que la conservation de la statuaire, et de garantir la sécurité du public en contrebas de la façade.

Les travaux se décomposeront en trois phases : restauration du massif central de la façade Nord (2023) ; de la tour Ouest (2024) et de la tour Est (2025).

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'ancienne église abbatiale Saint-Rémy est réédifiée au XVIII^e siècle dans un style baroque et prend le nom d'église Saint-Jacques. Les travaux sont commencés sous Léopold, et s'achèvent lorsque Stanislas devient duc de Lorraine. Ce dernier les confie à l'éminent architecte Emmanuel Héré, connu à Nancy pour ses places.

Les deux tours de 52 mètres surmontées de statues, les

ornements baroques et le buffet d'orgue à tuyaux cachés unique en Europe, en font un lieu architectural exceptionnel.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Le projet de réhabilitation de l'église Saint-Jacques, édifice emblématique pour la commune, est porté par la Ville de Lunéville, avec le soutien de la DRAC et de la Région Grand Est.

L'église Saint-Jacques attire de nombreux touristes grâce à son orgue hors du commun, et ses nombreux concerts organisés. Sa proximité avec le château de Lunéville, ou encore la synagogue du XVIII^e siècle, renforce son attrait touristique. Elle vient compléter une offre culturelle de qualité sur un axe Nancy-Baccarat.

Durant ces 3 années de restauration, l'église Saint-Jacques continuera à fonctionner et accueillir tous ceux qui souhaitent profiter de sa fonction culturelle et culturelle.

Montant des travaux	3 746 802 €
Objectif de collecte	100 000 €
Début des travaux	Premier semestre 2023

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Jacques à Lunéville

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60276

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'église Saint-Jacques à Lunéville

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐

Crédit photos © Ville de Lunéville

